



# INTÉRESSEMENT SA VOYAGEURS 2024 VERS DES PERSPECTIVES À 4 CHIFFRES LA CFDT CONSULTE SON CONSEIL NATIONAL

Après avoir qualifié d'inacceptable le montant de 606 euros perçu par les agents en 2023, la CFDT n'a eu de cesse de pousser la direction de la SA Voyageurs pour qu'elle rouvre des négociations sur le sujet. Après plusieurs rencontres entre la CFDT et la direction, nous sommes parvenus à négocier un avenant à l'accord qui pourrait engendrer un intéressement à 4 chiffres, versé en 2024 au titre de l'activité 2023.



**L'ACCORD D'INTÉRESSEMENT (SIGNÉ PAR LA CFDT ET L'UNSA) S'ÉTEINDRA AVEC LE VERSEMENT DE 2024, NOUS SOMMES D'ORES ET DÉJÀ À PIEDS D'ŒUVRE POUR NÉGOCIER LE PROCHAIN ACCORD QUI SERA PRÉSENTÉ À LA SIGNATURE DES 4 ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES.**

## L'INTÉRESSEMENT DE LA SA VOYAGEURS EN CHIFFRES :

	Activité de 2020	Activité de 2021	Activité de 2022
Prime versée	266€ en 2021	607€ en 2022	606€ en 2023
Prime maximum avec les critères de l'accord actuel	645€	670€	714€
Prime maximum avec les critères de l'avenant 2023	1289€	1341€	1428€
Prime qui aurait été versée avec les critères de l'avenant 2023	547€	1341€	1290€

Dernière provocation en date de la SA Voyageurs, la direction a tenté d'intégrer à l'avenant un critère lié à la fréquence des accidents du travail ! C'était sans compter sur la CFDT qui n'a rien lâché et menacé de dénoncer l'accord en grand ! Alors que la CFDT bagarrait, l'UNSA rassurait l'entreprise en annonçant qu'elle signerait l'accord en l'état, comme elle l'a fait à Gares et Connexions, contre l'intérêt des cheminotes et cheminots ! Pour la CFDT il faut aller plus loin, les résultats financiers de la SA Voyageurs sont excellents et sont le fruit du travail des cheminots, il doit leur revenir ! Nous avons donc demandé au Groupe d'ouvrir des négociations sur d'autres mécanismes de redistribution, tels que la participation par exemple.

Un avenant est également en cours de consultation sur le périmètre de la SA SNCF et des négociations sont entamées pour Fret. L'accord de la SA Réseau a fait l'objet d'une renégociation par voie d'avenant signé par la CFDT en 2022. Il demeure nécessaire de revoir les accords pour tendre vers des montants à 4 chiffres pour l'ensemble des SA.

**À LA CFDT NOUS ESTIMONS QUE LES COMPTES DE 2023 NE SONT PAS SOLDÉS ! NOUS RÉITÉRONS NOTRE DEMANDE FAITE AU GPU EN MARS DERNIER AFIN D'ALIGNER LES CHEMINOTES ET CHEMINOTS DES 5 SA SUR LA PRIME VERSÉE EN 2023 LA PLUS ÉLEVÉE (1213 EUROS)**

© FGTE CFDT Cheminots Juin 2023 | #44 | Crédits photo xxxx Ne pas jeter sur la voie publique